



INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
**Commission Européenne
Paris - 75007
288 Boulevard Saint-Germain**

DATE
Jeudi 23 février 2017

LIEU
**288 Boulevard Saint-Germain
Paris 75007**

PARTICIPATION
100 €

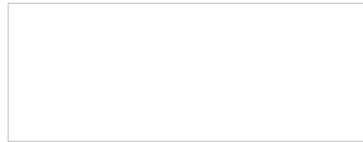
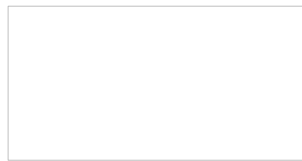
INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Matinale

Normes comptables européennes : l'EFRAG après le rapport Maystadt, nouvelle feuille de route Jean-Paul GAUZES

Matinale EIFR - Labex ReFi



Intervenant : Jean-Paul GAUZES, président de l'EFRAG (European Financial Reproting Advisory Group)

En janvier 2014, Philippe Maystadt était venu présenter ses propositions transmises à Michel Barnier pour que l'Europe maîtrise sa stratégie en matière de normalisation comptable dans le cadre de la convergence internationale ordonnancée par l'IASB. Il s'agissait alors de donner une nouvelle dimension à l'EFRAG et définir une gouvernance sur la base d'analyse des propositions de l'IASB et la transmission d'avis à la Commission Européenne pour décision.

La France a toujours été très attachée aux interrelations entre les normes comptables et leur impact économique et prudentiel sur les entreprises concernées. Au-delà du seul objectif de comparabilité qu'elles visent, on s'intéresse à la dimension « politique » que présupposent ces normes, comme c'est d'ailleurs le cas avec les USGAAP aux Etats-Unis.

Jean-Paul Gauzès, ancien député européen a pris à l'automne 2015 la présidence de l'EFRAG. Avocat honoraire aux Conseils et ancien juriste de banque, Jean-Paul Gauzès se propose de rappeler dans un premier temps le nouveau positionnement de l'EFRAG entre la Commission européenne et l'IASB et puis de partager, sur la base des premiers avis déjà rendus, les enseignements que l'on peut tirer en termes de crédibilité et de pertinence, pour enfin faire le point sur sa feuille de route...